

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1921)

**Heft:** 4-5

**Rubrik:** Communications des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la Fédération des Travailleurs intellectuels de cet état de choses et de nos démarches. Nous sommes persuadés que cette grande organisation saisira avec empressement l'occasion de seconder nos efforts par une manifestation de solidarité.

*Liste des membres.* Le Comité central décide, en vue des frais d'impression excessivement élevés (fr. 700.—), de renoncer pour cette année à la publication de la liste des membres. On publiera la liste des membres tous les deux ans. Le secrétaire se charge de faire tout le nécessaire pour établir, en manuscrit, une liste des membres soigneusement préparée en vue de l'assemblée générale.

### † Eugène Burnand.

L'excellent peintre Eugène Burnand que nous venons de perdre a grandement honoré son pays. Ce bon artiste appartenait à notre société en sa qualité de membre de la section vaudoise. Nous avons fait déposer une couronne sur son tombeau. Monsieur Ch. Rambert a exprimé les condoléances de notre société et de la section vaudoise.

### COMMUNICATIONS DES SECTIONS

**Fribourg.** L'exposition de la section de Fribourg aura lieu à Fribourg, salle de la Grenette, du 8 mai au 5 juin prochains.

**Neuchâtel.** Le souper des membres passifs qui eut lieu le 12 mars 1921 au Cercle du Musée réunit un nombre respectable de participants; une franche gaîté n'a cessé de régner durant toute la soirée qui fut agrémentée d'un discours du président, auquel répondit un des membres passifs en termes spirituels, assurant la Section de l'entier dévouement de ceux-ci à la cause de l'art.

Comme de coutume une loterie, alimentée des œuvres offertes par les membres actifs et par deux estampes tirées spécialement, obtint un joli succès. Peu à peu chacun s'en fut, emportant le plus agréable souvenir de cette soirée annuelle.

Le secrétaire: *F. J. Nofaier.*